

cndp

Commission nationale
du **débat public**

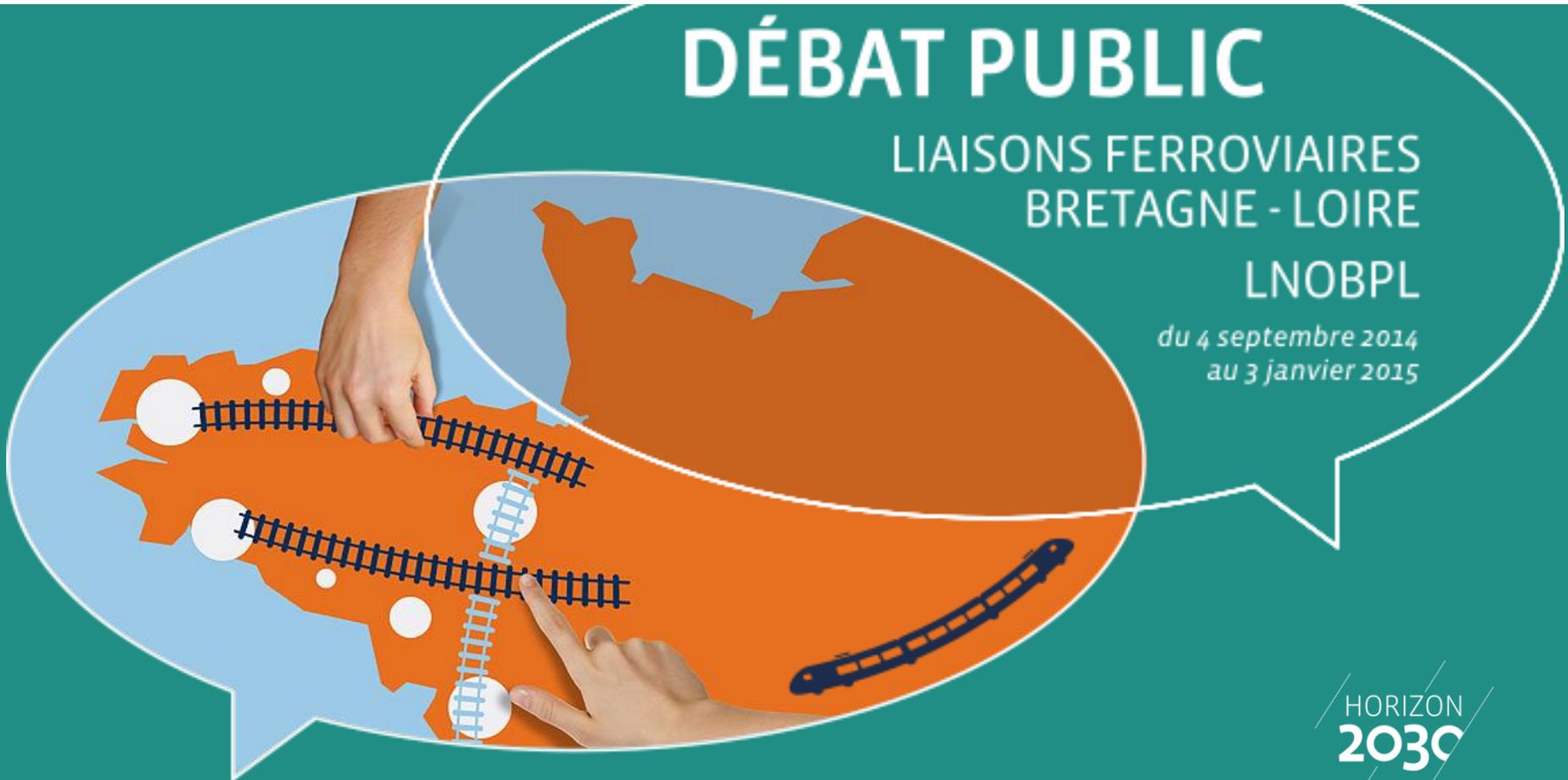
Vous donner la parole
et la faire entendre.

DÉBAT PUBLIC

LIAISONS FERROVIAIRES
BRETAGNE - LOIRE

LNOBPL

*du 4 septembre 2014
au 3 janvier 2015*



HORIZON
2030

cndp Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Réunion publique

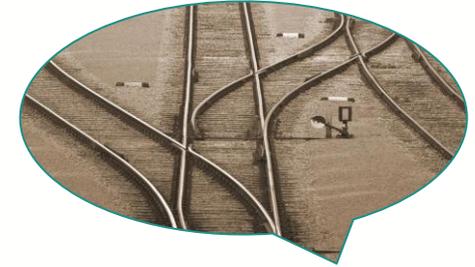
Mercredi 26 novembre 2014

Carhaix



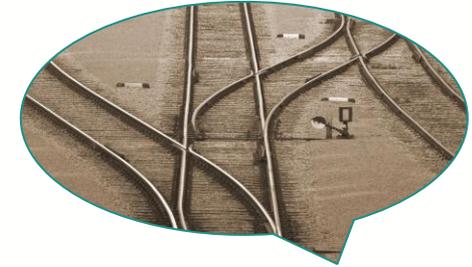
Olivier GUERIN

Président de la CPDP



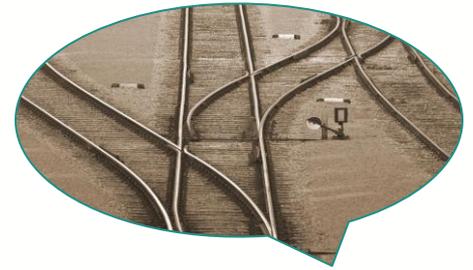
M. Christian TROADEC

Maire de Carhaix-Plouguer



Dominique SIMON

Membre de la CPDP



Le cadre réglementaire du débat public

| **Deux principaux textes** régissent l'organisation d'un débat public :

| **La Convention d'Aarhus :**

- Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

| **Le code de l'environnement :**

- « La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

les enjeux du débat public

- | **Le débat public** se déroule **en amont des décisions** sur la mise en œuvre du projet .
- | il doit permettre au public de
 - de **s'informer sur le projet**
 - d'exprimer **des avis, critiques et suggestions.**
- | Il porte sur :
 - L **opportunité** du projet : faut il le réaliser ou pas ?
 - Les **objectifs** du projet :
l'amélioration des dessertes, des gains de temps pour les liaisons interrégionales et nationales...
sont ils pertinents ?
 - Les **caractéristiques principales** sont-elles adaptées ?

Les principes du débat

| **Trois principes** régissent le débat :

- **La transparence** : toute l'information sur le projet est disponible. il s'agit d'apporter une réponse précise et complète à toutes les questions
- **L'équivalence** : chacun peut s'exprimer dans les mêmes conditions
- **L'argumentation** : le débat n'est pas un sondage ou un référendum. Les positions, pour ou contre le projet ou des variantes, doivent être argumentées

L'organisation du débat public

- | Le débat public est préparé et animé par une **commission particulière** du débat public (CPDP), nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP) :
- **indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet
 - **neutre**, elle ne prend pas position sur le projet.

Elle veille au respect des principes du débat .

Le rôle du maître d'ouvrage

| **Réseau Ferré de France**, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national

Sur la base du **dossier** qu'il a rédigé, il présente **le projet et répond aux questions**

Après le débat, il prendra **une décision** quant au principe et aux conditions de poursuite, ou non, du projet

Le débat dans les réunions publiques

| Quatre mois, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015

| Seize réunions publiques et deux ateliers

| Les principales thématiques

- Le développement économique, l'aménagement du territoire, le tourisme,
- L'agriculture et les emprises foncières, le service ferroviaire,

- La rentabilité socio-économique et le financement
- La liaison Rennes-Nantes
- Le fret ferroviaire

} *Ces sujets font l'objet d'expertises complémentaires dont les résultats seront présentés prochainement en réunion*

le débat sur Internet

<http://lnobpl.debatpublic.fr>

- | Une **information** pour tous
 - Les documents du débat, le dossier du maître d'ouvrage
 - Les études réalisées pour le projet
- | Un système de **questions – réponses**
 - La CPDP veille à ce que le maître d'ouvrage réponde rapidement, de façon précise et complète aux questions
- | Des **espaces de discussion**
 - Pour poursuivre les débats après les réunions publiques
 - Pour échanger avec les internautes
- | Des **points de vue**, contributions et cahiers d'acteur
- | La **retransmission en direct** de certaines réunions publiques

Le débat sur Internet (depuis le 4/09)

- | **12 788 visiteurs uniques, sur un total de 20 027**
- | **61 avis et 36 commentaires sur le forum de discussion**
- | **122 questions, 88 réponses, et 8 commentaires**
- | **34 points de vue (13 contributions et 21 cahiers d'acteurs)**
- | **933 amis sur Facebook, 226 abonnés sur Twitter**

de nouvelles formes de débat ...

- | Afin de :
 - **Mobiliser** et susciter la participation au débat
 - **Elargir le public** du débat
 - **Innover** dans les types d'implications possibles dans les débats publics

- | La CPDP
- | implique activement **un public étudiant.**,
trois pôles universitaires concernés par le projet ont été retenus dans le cadre de cette démarche : Rennes, Brest et Nantes.
- | Leur participation prend plusieurs formes .

- | va a la **rencontre du public** – dans les gares principalement

Les suites du débat public

- | Le débat public dure **quatre mois**, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015
- | **Dans les deux mois** suivant la clôture du débat public, la CPDP en établit le **compte-rendu** et le Président de la CNDP en rédige le **bilan**
- | Le maître d'ouvrage dispose ensuite d'un **délai de trois mois** pour publier sa décision quant à la poursuite, ou non, du projet

Déroulement de la réunion

| Présentation globale du projet *par RFF*

Arnaud GODART et Benoît FORMSTECHE, *Mission LNOBPL*

| Parole à la salle pour débattre :

- questions, écrites ou orales (1 minute maximum)
- avis et interventions (3 minutes maximum)

Merci de vous présenter et de ne pas dépasser le temps de parole afin que tous puissent s'exprimer dans les mêmes conditions.

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Le temps des questions*

| Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

| Questions écrites

- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtesse

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Les avis et interventions*

| Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

L'évaluation du débat public

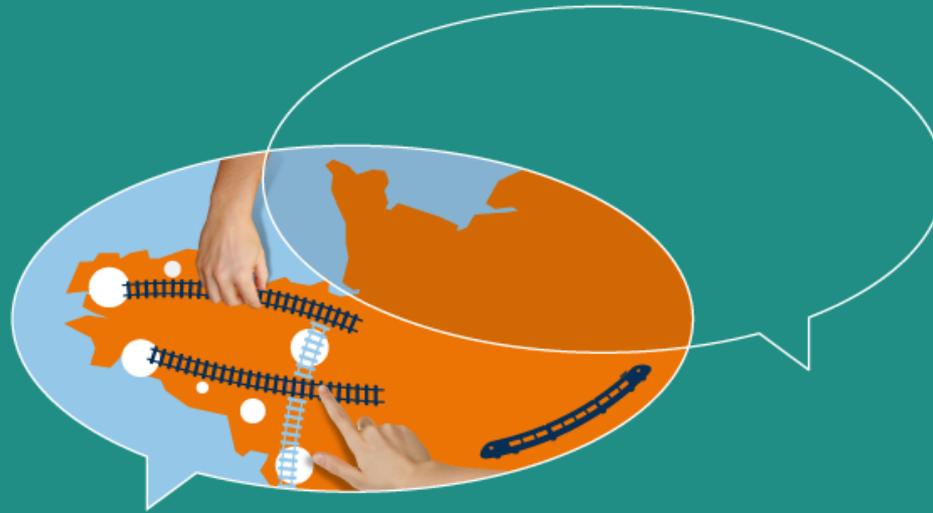
- | Pour l'amélioration des dispositifs de débat public, la CNDP procède à une **évaluation des moyens d'information et de participation** mis en œuvre.
- | Des **questionnaires** vous ont été remis à votre entrée dans la salle
- | Vous pourrez aussi apporter votre appréciation **sur Internet**
- | Nous vous remercions de participer à cette évaluation qui est anonyme.

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Le **27 novembre** à **Nantes** : « *Nantes - Rennes* »

Le **2 décembre** à **Rennes** : « *Rennes-Nantes - Rentabilité socio-économique et financement* »

Le **9 décembre** à **Nantes** : « *Liaisons nouvelles et les Pays de la Loire* »



Et sur le site Internet du débat public !
Merci de votre attention

<http://lnobpl.debatpublic.fr>

